

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRICUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 01 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Roger BOEHM, secrétaire de séance.

Date de publication: 03/12/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

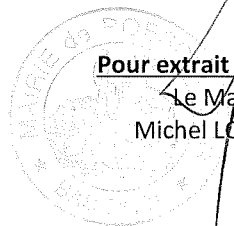
Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 02 – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 12 AOUT ET DU 9 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal :
- du 12 août 2024
- du 9 septembre 2024.

Date de publication: 03/12/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:


Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 03 – APPROBATION DE L'OPERATION ANNUELLE DE PLANTATION D'ARBRES ET RECONDUCTION DE L'OPERATION « UNE NAISSANCE, UN ARBRE » LE 25 JANVIER 2025

Comme chaque année, la Commission Engagement pour notre Planète propose la reconduction de l'opération de plantation d'arbres le dernier samedi du mois de janvier avec cette année la réitération de l'action « Une naissance, un arbre » à la Gaenseweid.

Pour les plantations « Une naissance, un arbre »

Trente arbres seraient plantés. Les demandes de devis sont en cours.

Des arbres plus grands qu'en 2022 seront proposés.

Les essences envisagées sont : de l'aulne, du charme, du chêne rouge, du chêne sessile, de l'érable champêtre, du merisier, de l'orme, du poirier, du pommier.

Les familles des enfants nés en 2023 et en 2024 habitants la Commune seraient invités à cette journée.

Un moment de convivialité serait proposé au Périscolaire.

Un panneau pédagogique avec le nom des enfants qui ont planté leur arbre serait mis en place.

Une première estimation s'élève à 4 455,00 € TTC

Des plantations seraient également proposées dans le village :

- 4 arbres derrière le bassin de rétention au lotissement Immenlach
- Plantations devant le boulodrome (rangée d'arbres ou plante grimpante ?)
- Plantation d'une deuxième haie rue des Prés
- Remplacement de l'arbre dans la chicane rue de l'Etang.

Entendu l'exposé du Maire et de M. Pierre HARNIST, adjoint en charge de l'Engagement pour notre Planète

Considérant l'engagement environnemental de la Commune et le souhait de poursuivre les actions de plantations

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'organisation le 25 janvier 2025 de la journée annuelle de plantation

APPROUVE la reconduction de l'opération « Une naissance, un arbre » pour les enfants nés en 2023 et en 2024 avec une plantation le 25 janvier 2025

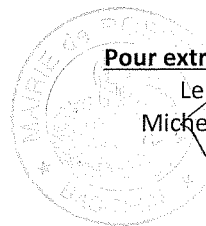
DECIDE la prise en charge des dépenses liées aux plantations proposées le 25 janvier 2025 (journée de plantation, dont notamment l'acquisition des arbres et du matériel nécessaire à la plantation, l'opération « Une naissance, un arbre », l'élaboration d'un panneau pédagogique et nominatif, le moment de convivialité...).

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Date de publication: 03/12/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRICQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 04 – LOTISSEMENT « BRINKMANN » - DECISION DE PRISE EN CHARGE DES DEPENSES DE COMPENSATION DE DEFRICHEMENT

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral du 28 juillet 2023, Mme la Préfète a donné son autorisation de défrichement du terrain sis 11 rue Principale.

Cet arrêté prévoit, la nécessité de replantation du double de la surface d'arbres soit une superficie de près de 1 hectare ou le versement à l'Etat d'une indemnité financière de l'ordre de 9 894,00 €.

La Commune a proposé aux services de l'Etat de compenser par la replantation du carré n°6 de la forêt du Staedly. Toutefois, les services de la DDT ont émis un refus à cette solution.

Le Maire indique que la parcelle section 3 n° 172 au lieudit Oberbilz d'une surface de 1,02 hectares a été présentée et acceptée comme zone de compensation.

Le coût des travaux de reboisement était estimé à près de 33 877,00 € HT soit environ 40 653,00 € TTC. Ce tarif inclus les plantations pour 17 385,00 € et une clôture pour la protection contre le gibier pour 16 492,00 €. Les services de la DDT ont approuvé le devis de plantation et de clôture le 2 août 2024.

Une nouvelle estimation moins élevée d'un montant de 13 088,75 € HT soit environ 15 706,50 € TTC a été réceptionnée depuis lors et proposée aux services de la DDT pour agrément.

La Commune est en attente d'une réponse.

Entendu l'exposé du Maire

Considérant l'arrêté préfectoral du 28 juillet 2023 demandant à la commune de compenser le défrichement de la propriété 11 rue Principale avec la replantation du double de la surface d'arbres abattus soit 1 hectare ou le versement d'une indemnisation

Vu la délibération du 10 juin 2024 du Conseil municipal autorisant le Maire à consulter les entreprises, à effectuer le choix du titulaire du marché et à signer le marché

Vu la délibération du 12 août 2024 du Conseil municipal prenant acte de l'agrément de la DDT daté du 2 août 2024 relatif au choix du terrain et au devis présenté de 33 877,00 € HT et confirmant la prise en charge de la dépense

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE des informations énoncées

CONFIRME la réalisation des travaux de reboisement sur la parcelle section 3 n° 172 au lieudit Oberbilz

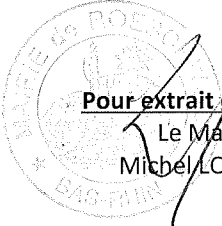
CONFIRME la prise en charge de la dépense.

Les crédits sont inscrits à l'exercice 2024 au budget lotissement « Brinkmann » au chapitre 011 en section de fonctionnement.

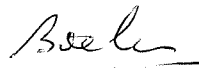
Date de publication: 03/12/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:


Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 05 – APPROBATION DE LA REALISATION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN D'UNE VOIE VERTE VERS LE STAEDLY ENTRE ROESCHWOOG ET ROUNTZENHEIM

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises en séance du Conseil municipal et notamment le 9 octobre 2023, le 12 février, le 11 mars, le 10 juin, le 12 août 2024, le 9 septembre, le Maire indique les projets de pistes cyclables étudiés par la Communauté de communes du Pays Rhénan entre la Commune de Fort Louis, Neuhaeusel, Roeschwoog et Leutenheim, ainsi que l'étude d'une piste pour le camping du Staedly.

Le Maire rappelle les trois propositions de la Communauté de communes du Pays Rhénan d'aménagement d'une piste cyclable vers le Staedly.

Il représente les études de faisabilité communiquées.

Solution 1 : réaménagement de la route existante par la création d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) limitée selon les endroits à 50 et 30 km/h.

Solution 2 : création d'une voie verte et transformation de la trame verte actuelle en piste cyclable. Ceci implique la coupe d'arbres pour disposer d'une largeur de piste de 3 mètres.

Solution 3 : création d'une nouvelle route et aménagement de la voie existante en piste cyclable

Le Maire rappelle que sa proposition de création d'une nouvelle route par les chemins d'exploitation et la transformation de la route existante en piste cyclable n'a pas trouvé l'adhésion nécessaire de la Commune de Rountzenheim-Auenheim.

La Commission Travaux s'est penchée sur cette question lors de sa séance du 25 juillet dernier.

Il a été suggéré la réalisation d'une voie verte dans la forêt du Staedly le long de la route, avec une traversée pour rejoindre l'actuelle trame verte (coupe d'arbres, élargissement du chemin à 3 mètres).

Le Maire propose que, pour les arbres qui seraient abattus, une compensation de plantation soit effectuée sur le ban de Rountzenheim-Auenheim, de l'autre côté de la trame verte.

Cette solution a été présentée à la Communauté de communes du Pays Rhénan et à Mme la Maire de Rountzenheim-Auenheim.

La proposition de compensation a été refusée par Mme le Maire de Rountzenheim-Auenheim.

La Commission Travaux s'est penchée une nouvelle fois le 2 octobre dernier sur ce dossier.

Il est suggéré la réalisation d'une voie verte en gravillons utilisables par les cyclistes et les piétons par la trame verte de Roeschwoog, la traversée de route pour la poursuite de la piste côté du parking du Staedly puis dans la forêt.

Un reboisement serait demandé à la Communauté de communes du Pays Rhénan. Chaque arbre abattu devra être remplacé.

Des barrières seraient également à mettre en place à l'entrée des chemins accédant à la forêt pour éviter les dépôts sauvages de déchets.

Le Maire sollicite l'accord du Conseil municipal pour ce projet, ainsi que pour le lancement de l'opération par les coupes d'arbres dès cet hiver par la Communauté de communes.

La Communauté de communes finance l'aménagement des pistes. Elle bénéficie également de subventions.

Toutefois, ce sont les Communes qui mettent à disposition les terrains.

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

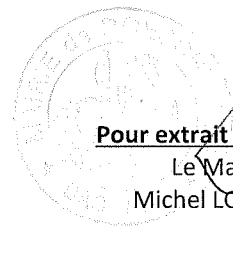
APPROUVE le projet de voie verte présenté

AUTORISE la Communauté de communes du Pays Rhénan à lancer les travaux de réalisation de la voie verte et notamment les travaux d'abattage d'arbres dès cet hiver.

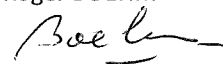
Date de publication: 03/12/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:


Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 14 octobre 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 10 octobre 2024

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 2
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre (entrée en séance à 20h46), KIEFER Geneviève, adjoints, et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur, DUMOULIN Frédéric, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HOCH Marie-Catherine (pouvoir à MARTZLOFF Céline), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/10/14 – 06 – RAPPORT D’ACTIVITES 2023 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN

Le rapport d’activité 2023 de la Communauté de communes du Pays Rhénan a été adressé aux conseillers municipaux par mél du 10 octobre 2024.

Le Maire en présente les grandes lignes.

Entendu l’exposé du maire

Vu le rapport d’activités 2023 de la Communauté de communes du Pays Rhénan présenté

Le Conseil municipal, à l’unanimité,

PREND ACTE du rapport d’activité susvisé.

Date de publication: 03/12/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

